

# CERTIFICATION DE PREMIER NIVEAU EN SURVEILLANCE DES TRANSACTIONS (CTMA)



La surveillance des transactions en vue de détecter les activités suspectes est une fonction essentielle des programmes de lutte anti-blanchiment (LAB). Même lorsque les institutions disposent de systèmes automatisés, la qualité du contrôle des transactions reste fortement dépendante d'un personnel adéquatement formé pour enquêter sur les alertes.

Cette certification ACAMS établit un nouveau standard mondial en matière de connaissances et de compétences exigées pour le personnel en charge d'enquêter les alertes. Elle aide les organisations à gérer le risque de criminalité financière en s'assurant que leur personnel soit correctement formé et fasse la preuve de ses connaissances à travers un examen de certification officiel établi par les créateurs du CAMS.

## Pourquoi l'ACAMS a-t-elle créé la certification CTMA ?

La surveillance des transactions est une composante essentielle de la « due diligence » permanente contribuant à la détection de cas de criminalité financière. Une fois l'intégration des nouveaux clients finalisée, la surveillance des transactions constitue le processus fondamental au moyen duquel les institutions détectent des activités inhabituelles et suspectes. Toute alerte provenant des systèmes de surveillance des transactions doit alors faire l'objet d'une enquête et, le cas échéant, être signalée aux autorités compétentes.

Pour être pleinement conforme, tout dispositif de lutte anti-blanchiment doit comporter un programme efficace de surveillance des transactions, d'où l'importance de former les personnes qui traitent et enquêtent sur ces alertes.

## Pourquoi une certification de premier niveau pour le CTMA ?

Soucieuse de pouvoir servir différents stades de carrière, l'ACAMS propose des certifications de premier niveau destinées à des personnes ayant jusqu'à un an d'expérience environ. Ces certifications ne sont pas soumises à des critères d'éligibilité et s'adressent à des débutants dans le domaine de la prévention de la criminalité financière.

## Quel est l'intérêt d'obtenir la certification CTMA ?

La surveillance des transactions est une composante essentielle de tout programme de lutte anti-blanchiment (LAB) et de compliance en matière de criminalité financière. Le CTMA peut aider les personnes à mettre en valeur leurs compétences en certifiant leurs connaissances des processus de surveillance des transactions. D'un autre côté, pour les institutions, la certification CTMA de leurs employés constitue un engagement important en faveur de la lutte anti-blanchiment et de compliance en matière de criminalité financière dans un monde où les lois, les règlements et les politiques sont de plus en plus complexes.



## À qui s'adresse la certification CTMA ?

Le CTMA s'adresse à des professionnels en début de carrière qui exercent ou souhaitent exercer des fonctions de surveillance des transactions, aux côtés de ceux qui les supervisent ou les assistent. La certification CTMA garantit que le collaborateur qui dispose d'une expérience de six à douze mois est capable d'enquêter sur une alerte provenant d'un système de surveillance des transactions, depuis le moment où l'alerte est générée jusqu'au point où elle est exclue, ou bien communiquée à l'équipe qui décidera de soumettre ou non un rapport d'activité suspecte. Si le programme CTMA peut également s'adresser aux spécialistes en technologies, il ne couvre pas en détail les technologies associées. Seuls les principes clés des technologies générant des alertes tels que les seuils et les raisons expliquant les faux positifs sont abordés.

### Quelques avantages du CTMA pour les organisations :

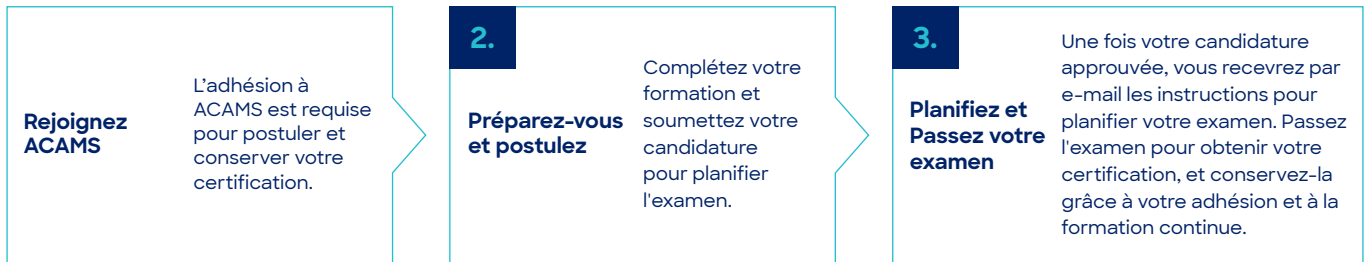
- Le CTMA fournit un standard, permettant aux organisations d'attester que les connaissances propres à chaque rôle de leur personnel chargé de la surveillance des transactions sont fondées sur une référence objective et soigneusement établie.
- En tant qu'accréditation mondiale, le CTMA permet aux organisations multinationales d'appliquer de façon uniforme un programme cohérent à l'ensemble de leur réseau.
- Le CTMA permet aux organisations de profiter du réseau mondial diversifié de l'ACAMS, la première association mondiale dédiée à l'amélioration des connaissances et des compétences des professionnels de la prévention de la criminalité financière.

### Exemples de fonctions pour lesquelles cette certification peut être utile :

- Analyste Surveillance des transactions
- Gestionnaire d'alertes
- Enquêteur Surveillance des transactions
- Analyste KYC
- Analyste Onboarding
- Analyste Opérations de criminalité financière
- Analyste Compliance / Chargé de conformité
- Analyste Lutte contre le crime financier / Financial Crime
- Analyste Risques
- Analyste Lutte anti-blanchiment/ LCB-FT
- Analyste Filtrage des flux
- Analyste Fraude
- Analyste Opérations de fraude

Pour plus d'informations,  
rendez-vous sur :  
[acams.org/fr/ctma](http://acams.org/fr/ctma)

## Comment obtenir la certification ?



## Formule de certification et tarifs

Pour les tarifs de groupe, [demandez une consultation](#).

**La formule standard inclut:**

- Guide d'étude
- Flashcards
- Matériel d'étude en ligne (post-évaluation)
- Examen blanc
- L'examen

US\$1,045

## L'examen CTMA est actuellement disponible dans ces langues :

- Allemand
- Chinois - simplifié
- Espagnol
- Japonais
- Anglais
- Chinois - traditionnel
- Français
- Néerlandais

Pour plus d'informations,  
rendez-vous sur :  
[acams.org/fr/ctma](http://acams.org/fr/ctma)

# Quelles sont les compétences professionnelles évaluées par l'examen CTMA ?

Dans de nombreuses grandes organisations, la fonction de surveillance des transactions s'articule autour de trois niveaux. Le CTMA couvre les fonctions de niveau 1 (impliquant par exemple l'examen d'une alerte générée pour déterminer s'il s'agit d'une erreur du système ou d'une alerte valable) et de niveau 2 (impliquant par exemple l'examen détaillé des alertes valables pour déterminer si l'activité constitue une activité inhabituelle ou une activité suspecte), en considérant l'alerte à partir du moment où celle-ci est générée jusqu'au moment où elle est exclue ou communiquée au niveau 3 (échelon supérieur de la Cellule interne de renseignement financier qui délibère sur la nécessité de soumettre un rapport d'activité suspecte, avant de le soumettre).

Principaux thèmes abordés par le CTMA :

## 1. Rôle de la surveillance des transactions dans la prévention de la criminalité financière (20 %)

---

- 1.1. Types de risques liés à la criminalité financière
- 1.2. Objectif de la surveillance des transactions dans le contexte de l'approche fondée sur le risque, de l'évaluation des risques et de l'appétit au risque d'une institution
- 1.3. Risques spécifiques associés aux types de clients et aux produits
- 1.4. Les contrôles des bénéficiaires effectifs et des contreparties nécessaires à la surveillance des transactions
- 1.5. Liens entre la surveillance des transactions et la « due diligence » permanente
- 1.6. Filtrage en amont des transactions et alertes post-transactions
- 1.7. Mesure de l'efficacité des processus de surveillance des transactions et garantie qualité
- 1.8. Différence entre une activité inhabituelle et une activité suspecte

## 2. Génération d'alertes de surveillance des transactions (15 %)

---

- 2.1. Comment les alertes sont générées et les différentes sources d'alertes
- 2.2. Comment déterminer si une alerte est

fondée, y compris la distinction entre les alertes fondées, les faux positifs et les alertes non productives

- 2.3. Pourquoi le volume des alertes peut évoluer au fil du temps, quand et comment signaler les changements aux supérieurs hiérarchiques
- 2.4. Utilité des scénarios, des règles, des modèles, des bases de comportement et des seuils
- 2.5. Objectif du réglage, entités en charge et le moment où il doit être effectué

## 3. Enquêtes sur les alertes (40 %)

---

- 3.1. Typologies et signaux d'alerte de blanchiment de capitaux et activités de transactions inhabituelles associées
- 3.2. Typologies et signaux d'alerte de financement du terrorisme et activités de transactions inhabituelles associées
- 3.3. Typologies et signaux d'alerte de crimes financiers non liés à la lutte contre le blanchiment de capitaux et activités de transactions inhabituelles associées
- 3.4. Méthodologie d'enquête sur des alertes multiples d'un client personne physique
- 3.5. Étapes de recherche dans le cadre d'enquêtes de surveillance des transactions
- 3.6. Bonnes pratiques pour la collecte d'informations complémentaires
- 3.7. Erreurs courantes dans la surveillance des transactions
- 3.8. Détection de nouveaux risques lors d'enquêtes de surveillance des transactions

## **4. Résultats des enquêtes de surveillance des transactions** **(25 %)**

---

- 4.1.** Résultats des enquêtes de surveillance des transactions
- 4.2.** Comment documenter les justifications des décisions et créer une piste d'audit
- 4.3.** Exigences réglementaires applicables à la déclaration d'activités suspectes et/ou inhabituelles
- 4.4.** Raisons pour lesquelles l'activité devrait être communiquée à la hiérarchie en vue de l'éventuelle soumission d'un rapport d'activités suspectes (ou déclaration de soupçon), confidentialité des rapports d'activités suspectes
- 4.5.** Notifications de la CRF/application de la loi